



LE RUCHER DES ALLOBROGES

Fondé en 1893

Réunion de bureau du 8 décembre 2018 à Dullin

Présents : Alain Bavuz ; Maurice Bal Sollier ; Jean Lutrin ; Jérôme Laurenti ; Fabrice Messing ; Marie-Christine Richard ; Bernard Faye ; Ludovic Szpecht ; André Rochas

Excusés : Thierry Bernardy ; Marie Christine Stra ; Eric Poulain ; Pierre Billon

Préparation AG

Elle se tiendra **le 19 janvier 2019, 16h, salle du Beauvoir à St Christophe la Grotte**. Le rendez-vous est fixé à 15 h30 pour la préparation et la mise en place du matériel. Un vidéo projecteur sera mis à disposition par la mairie, Ludovic se charge de l'ordinateur. Les courses pour l'apéritif sont confiées au trésorier.

Fabrice se renseigne au restaurant « La cure gourmande » pour le repas. Il sera demandé une participation de 15 € aux adhérents, le reste sera pris en charge par les finances de la section.

Invitations : Président de Yenne : Ludovic ; maire de St Christophe : Fabrice ; Présidents du RA et du GDSA : André.

Nous avons passé en revue les actions de l'année 2018 pour établir le bilan moral. Nous marquerons un temps de silence en mémoire de Robert Carron et de Henri Borgey disparus au cours de l'année.

Pour le renouvellement du bureau, on devrait avoir la candidature d'Evelyne Labrude.

Etat des comptes

Comptes au 8 /12/18

Compte banque : 3734,51 €

Livret : 2354,24 €

Caisse espèces : 438,22 €

Site internet

Ludovic présente les 2 possibilités pour relancer le site internet de la section, l'hébergeur actuel étant *e-monsite*. Pour un montant de 5 € par mois nous choisissons l'option pro qui permet un certain nombre de fonctionnalités qui ne sont pas accessibles dans la version standard. Bernard et

Ludovic s'engage à la prise en main de cet outil et à la remise à jour du site. Jean a des documents à mettre en ligne et propose que chaque contenu soit validé par au moins deux personnes.

Le mot de passe pour la mise à jour fonctionne et a été transmis à Bernard.

La fiche d'adhésion 2019 est disponible sur la page d'accueil.

Points divers

Maurice s'est retrouvé seul à accueillir les élèves du Rucher école et à conduire la séance. Il faudra trouver une organisation pour l'encadrement des cours.

Le bureau propose d'attribuer 150 € de bons d'achat à Maurice en dédommagement de ses frais de transport. Question sera posée à Thierry s'il veut lui aussi un dédommagement.

Diverses discussions sur les animations /ateliers qu'il est possible de proposer aux adhérents, à l'image de celui du 20 septembre portant sur la fabrication du candi, le filage des cadres et le travail de la cire. Atelier à reconduire de l'avis de tous.